

mortalité,—cette statistique vitale est, cependant, suffisante pour faire ouvrir les yeux du public sur la consommation exagérée d'existences humaines dans notre province. En effet, un nombre considérable de paroisses est frappée dans une proportion effrayante par la mortalité. Nous n'avons, pour s'en convaincre, qu'à considérer les tableaux que nous publions plus loin. Ces données statistiques nous font voir, d'une façon évidente, combien est grande notre natalité, et combien, avec le puissant concours de l'hygiène, nous pourrions accroître, d'une manière étonnante, le chiffre de notre population. En effet, nous avons une natalité supérieure à celle des autres peuples. En diminuant notre coefficient mortuaire nous nous plaçons au premier rang parmi les peuples dans l'augmentation de la population.

Disons ici pour l'honneur de notre peuple, que notre natalité prodigieuse, et, partant, les nombreux enfants que nous voyons dans la presque totalité de nos familles canadiennes attestent hautement les bonnes mœurs chez nos compatriotes. Puisse-t-on nous enorgueillir de notre natalité, être fiers de servir d'exemple aux autres peuples et de marcher ainsi en avant.

Nous savons qu'une très forte natalité est, règle générale, accompagnée d'une forte mortalité. C'est pourquoi nous conservons la proportion en prétendant que nous pourrions réduire le taux mortuaire de nos campagnes à 20 par 1000 de la population. Ce coefficient mortuaire devrait être considéré un maximum ; mais le taux mortuaire moyen devrait être 16 par 1000 habitants. Pour cela il faut mettre notre peuple en demeure d'observer les prescriptions de l'hygiène privée et publique ; obliger nos autorités municipales à travailler en faveur de la conservation, de l'amélioration de la santé de la population ; solliciter nos gouvernements à concourir généreusement à l'œuvre de l'hygiénisation de leurs sujets, qui aurait pour heureux résultat : l'augmentation, l'amélioration physique, intellectuelle et morale du peuple.

L'utilité publique de l'hygiène est incontestable. Au point de vue économique, la force, l'activité, l'intelligence des citoyens constituent le principal capital de l'État. La conservation de la santé doit donc, être regardée comme la plus grande des économies publiques.

Au point de vue politique, la défense nationale sera d'autant mieux assurée que le nombre des hommes vigoureux et intelligents est plus considérable.

Au point de vue humanitaire, il est du devoir de l'État de contribuer à protéger la vie, à conserver la santé et à favoriser le développement physique, intellectuel et moral des citoyens.

Comme on le voit, l'hygiène s'impose à ce triple point de vue à la considération des économistes, des politiques, des directeurs de l'éducation, des membres du Clergé, etc. Puis la statistique vitale qui est une sonnette d'alarme excessivement précieuse pour l'hygiéniste, réclame sa place dans le domaine de l'hygiène publique.

Jetons à présent un coup d'œil sur les tableaux statistiques que nous donnons ici. Nous avons la ferme conviction qu'ils jeteront une vive lumière sur la triste situation sanitaire de la province de Québec, et qu'ils vont contribuer à accélérer la marche de l'hygiène au sein du peuple canadien.